

## Procès-verbal de la 29<sup>e</sup> Assemblée générale du 16 mai 2022 de 19h à 21h

Salle de l'Union commerciale à Neuchâtel

La convocation a été envoyée aux membres par courrier postal en date du 19 avril 2022, dans le délai statutaire.

### Ordre du jour

1. Accueil
2. Procès-verbal de la 28<sup>e</sup> Assemblée générale, par correspondance au 30.06.21  
(disponible sur [www.alz.ch/ne](http://www.alz.ch/ne) ou sur demande auprès du secrétariat)
3. Rapports d'activités 2021 :
  - 3.1 Du président
  - 3.2 Des responsables de prestations
4. Comité et présidence :
  - 4.1 Démissions
  - 4.2 Renouvellement de mandat
5. Comptes 2021 :
  - 5.1 Présentation
  - 5.2 Rapport de l'organe de contrôle
6. Adoption des rapports et des comptes
7. Budget 2022
8. Désignation de l'organe de contrôle
9. Divers

### En 2<sup>e</sup> partie :

- **Bénévolat NE** : Mme Sylvie Kurz, collaboratrice / présentation de leurs prestations
- **ANDPA (association neuchâteloise des proches aidants)** : Mme Laure Galvani, présidente, et Mme Ornella Galvani, collaboratrice / présentation de leurs prestations
- **Dre Yolanda Espolio Desbaillet**, médecin cheffe, et **Dre Céline Guggiari**, médecin cheffe adjointe, département de gériatrie, réadaptation et soins palliatifs : **présentation de la clinique mémoire en préparation et projet CareMENS**

## 1. Accueil

20 membres présents

9 membres excusés

Gabriel, président d'Alzheimer NE, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents et en particulier à cinq intervenantes pour la 2<sup>e</sup> partie de l'AG.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

## 2. Procès-verbal de la 28<sup>e</sup> Assemblée générale, par correspondance au 30.06.21

Le procès-verbal a été mis à disposition des membres sur notre site internet ([www.alz.ch/ne](http://www.alz.ch/ne)) ou par demande auprès du secrétariat.

*Il est accepté sans modification, avec remerciements à V. Favre pour sa rédaction.*

## 3. Rapports d'activité 2021

### 3.1 Rapport du président

Le président lit son rapport 2021 à l'assemblée.

Les points principaux sont résumés ci-dessous (le rapport complet est disponible sur demande) :

- **Ouvrir de nouvelles portes** : après deux ans de contraintes et fermetures diverses liées à la pandémie Covid où l'activité d'Alzheimer NE, focalisée sur l'intérêt premier de la rencontre, la volonté de rompre l'isolement et la mise en synergie d'acteurs, a été fortement troublée, il est temps d'ouvrir de nouvelles portes.
- Tous les acteurs de l'association – membres du comité, secrétariat général, responsables de prestations, bénévoles et proches aidants – ont fait preuve d'imagination et d'efforts pour trouver d'autres pistes pour que la mission d'Alzheimer se poursuive.
- **Le comité** s'est réuni, en ligne ou en présentiel, à 8 reprises en 2021 et le Bureau du comité à 5 reprises.
- Trois membres ont quitté le comité entre les deux AG ; les prises de contact pour les remplacer sont en cours.
- **Accompagnement à domicile** : une nouvelle coordinatrice des bénévoles, Mme Patricia Schnider, a été engagée en avril, mais a renoncé avant la fin de sa période d'essai pour des raisons d'organisation personnelle. L'engagement d'une nouvelle coordinatrice est en voie de finalisation
- **Groupes pour proches** : deux co-responsables de groupe ont donné leur démission : une a été remplacée (groupe Montagnes) et le groupe du Littoral continue avec une seule responsable.
- **Trois nouvelles activités ont débuté en 2021** :
  - Le conseil spécialisé (entretien individuel), portée par Mme Géraldine Gafner, psychologue spécialisée et membre de comité, offert gratuitement grâce au soutien financier de l'association MAD-ressources
  - Une formation de base pour les proches sur trois soirées (organisation par le secrétariat, intervenants Géraldine Gafner et Steven Gozo) en collaboration avec l'antenne d'Alzheimer Bienne, qui nous a transmis le contenu de leur cours et des conseils sur la structure
  - Des rencontres « Informations et échanges », ouvertes aux acteurs de l'association mais aussi au public. En 2021, une rencontre en octobre, organisée par Barbara Blanc, avec présentation d'AROSS et informations sur les aides financières existantes (PC, API, etc.)
- **Relations régulières avec Alzheimer Suisse** au niveau des directions, des présidences, des trésoriers, mais aussi dans le cadre d'un vaste chantier ouvert par AlzCH sur son évolution.
- **Secrétariat général** : l'ensemble de nos activités sont largement coordonnées par notre secrétaire générale, Mme Véronique Favre qui a également assumé pendant cette année plusieurs rôles de suppléance lors de changements de titulaires. Des adaptations de son cahier des charges ont été nécessaires pour assumer l'ensemble des activités et du support administratif.
- **Avenir et préoccupations** : 4 éléments sources du renforcement du rôle de l'association :
  - Être en relation : renforcement des liens et développement de collaborations avec d'autres associations ou acteurs dans le canton, de manière à favoriser les synergies et mettre en commun les compétences, entre autres avec l'ANDPA et Bénévolat NE.

- Accompagnement à domicile : le comité est en cours de réflexion sur la possibilité de professionnaliser l'accompagnement individuel à domicile, comme c'est le cas dans de nombreux autres cantons, p.ex. AlzVD ou AlzFR. Les questions soulevées en termes d'organisation, encadrement, structures et questions économiques sont conséquentes.
- Finances : Alzheimer NE vit actuellement au dessus de ses moyens et cette situation ne peut être que provisoire. Le développement du secrétariat général, de nouvelles prestations et d'une forme de professionnalisation dans la coordination des activités conduisent à cette situation. Actuellement, le financement est en partie couvert par le capital propre de l'association, mais ses réserves diminuent. Le comité est en réflexion sur les différentes alternatives à considérer à moyen terme.
- Santé publique et nouvelle loi LASdom : le comité est entré en relation avec le Service cantonal de la santé publique en novembre 2011 pour discuter de la situation, sur la base d'un dossier complet sur les prestations et objectifs d'Alzheimer NE. Par ailleurs, le Grand Conseil sera appelé dans les prochains mois à voter une nouvelle loi, LASdom – loi sur l'accompagnement et le soutien à domicile – qui permettrait de mieux valoriser l'intervention d'associations comme Alzheimer NE dans le cadre du maintien à domicile. Le Service cantonal de la santé publique s'est montré ouvert à conduire une réflexion commune, dans le but de réfléchir à la possibilité d'un contrat de prestation. Les discussions se poursuivront en 2022.

Dès lors, à fin 2021, le comité entend ouvrir des portes, être en relation avec des partenaires, renforcer son activité et surtout, bien-sûr, se montrer à la hauteur des fortes attentes des personnes malades et de leurs familles.

Le président remercie vivement le comité pour son travail et son courage d'aborder des questions fondamentales pour la suite.

Mme Francine Schaefer remercie le président et le comité pour les démarches entreprises pour une reconnaissance accrue au niveau cantonal, ainsi qu'une organisation et des actions plus structurées.

### 3.2 Rapports des responsables de prestations

*Les rapports d'activités pour toutes les prestations sont présentés à l'écran (cf. annexe).*

**Mme Francine Schaefer**, responsable du groupe du Littoral, nous lit son rapport détaillé pour 2021. L'accueil, les partages, le soutien et le piste d'aide concrète sont des éléments très appréciés par les membres du groupe, qui traversent souvent des situations compliquées et douloureuses. Cette prestation phare de toutes les sections d'Alzheimer Suisse est essentielle, importante et appréciée de nos bénéficiaires.

Mme Schaefer a annoncé son départ pour l'été 2022 et nous la remercions chaleureusement pour son engagement au sein d'Alzheimer NE depuis de nombreuses années.

Mme Valérie Bader, psychologue, est présentée à l'assemblée ; elle reprendra la conduite du groupe à partir de l'été 2022.

**Mme Géraldine Gafner**, qui assure les entretiens de conseils spécialisés depuis la mise en place de cette nouvelle prestation en septembre 2020, lit son rapport à l'assemblée. Cette nouvelle prestation se développe peu à peu ; elle est très appréciée par les proches qui ont déjà pu en bénéficier et répond à un besoin souvent exprimé sur la ligne téléphonique d'Alzheimer NE.

## 4. Comité et présidence

*Se référer au rapport d'activités en annexe pour les rencontres et représentations du comité en 2021.*

### 4.1 Démissions

**Le Dr Olivier Tregouët**, médecin conseil, représentant du CNP, a quitté le comité en juin 2021 suite à un changement professionnel (entré en 2019).

**Mme Lisa Renard**, infirmière spécialisée et ancienne responsable vacances, a quitté le comité à fin août 2021 (entrée en 2006).

**Mme Isabelle Chardenot**, infirmière spécialisée à domicile (CNP), a quitté le comité en avril 2022 suite à des soucis de santé (entrée en 2021).

Ces trois membres ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement au sein de l'association ces dernières années.

#### **4.2 Renouvellement de mandat**

**Gabriel Bader**, actuel président, accepte de continuer pour un nouveau mandat de 3 ans.

*Il est réélu par acclamation par les membres présents.*

Un grand merci à lui pour son engagement important et compétent à la tête de l'association.

### **5. Comptes 2021**

*Les comptes de bilan et pertes et profits figurent en annexe avec le rapport d'activités.*

#### **5.1 Présentation par la trésorière**

Mme Claudine Antonioli, trésorière, présente les comptes en détails.

La perte pour 2021 s'élève à Fr. 26'030.85.

Il n'y a pas de questions posées par l'assemblée.

#### **5.2 Rapport de l'organe de contrôle**

Le rapport de l'organe de contrôle, certifiant la bonne tenue et exactitude de la comptabilité, est lu à l'assemblée.

### **6. Adoption des rapports et des comptes 2021**

*L'assemblée adopte à l'unanimité les rapports d'activités, ainsi que les comptes 2021. Elle en donne décharge au comité.*

**Mme Claudine Antonioli**, qui fête cette année ses 10 ans en tant que trésorière au sein du comité, est chaleureusement remerciée pour l'ensemble de son travail, conséquent et exécuté avec beaucoup de compétence.

### **7. Budget 2022**

*Le budget figure en annexe avec le rapport d'activités.*

Le budget 2022 est présenté par la trésorière. Il n'y a pas de questions particulières.

*Il est adopté à l'unanimité.*

### **8. Désignation de l'organe de contrôle**

Mme Dominique Favre accepte de poursuivre son mandat de vérificatrice des comptes.

Mme Francine Schaefer est nommée comme 2<sup>e</sup> vérificatrice.

### **9. Divers**

Aucun.

## En 2<sup>e</sup> partie :

- **Bénévolat NE** : Mme Sylvie Kurz, collaboratrice, nous présente leurs prestations actuelles et en particulier leur nouveau répertoire des associations
- **ANDPA (association neuchâteloise des proches aidants)**  
Mme Laure Galvani, présidente, nous présente leur association et ses différentes prestations. Mme Ornella Galvani, collaboratrice, nous informe du lancement de leur nouveau programme « Un autre reg'art » (art thérapie)
- **Centre mémoire en préparation et projet CareMENS** : les doctresses Yolanda Espolio Desbaillet, médecin cheffe, et Céline Guggiari, médecin cheffe adjointe, département de gériatrie, réadaptation et soins palliatifs nous présentent ces deux projets :

### Clinique mémoire :

- Ouverture prévue pour septembre 2022 sur deux sites au sein du RHNe (NE et CHX)
- Travail en collaboration avec différentes institutions (Centre NE de psychiatrie et département de gériatrie du RHNe) et spécialistes (gériatres, neurologues, neuropsychologues, infirmières spécialisées, divers thérapeutes,...)
- Un hôpital de jour en lien avec le Centre mémoire est envisagé à plus long terme.

### Projet CareMENS :

- Projet lancé en 2020 par la Clinique Leenards de la mémoire (CHUV), avec le soutien financier de Promotion Santé Suisse jusqu'en 2024 et le soutien des sections romandes d'Alzheimer Suisse et diverses institutions de Suisse romande.
- Le projet CareMENS encourage la détection et prise en charge précoce des patients avec des troubles cognitifs mineurs (TCM). Des examens sont proposés en vue d'un diagnostic, suivi d'un accompagnement pluridisciplinaire des patients (logopédie, physiothérapie, neuropsychologie).
- Le suivi des patients est coordonné par deux « care managers » à 40% (une collaboratrice d'AROSS et une psychologue spécialisée dans l'âge avancé) qui privilégient ou développent également des liens avec le réseau pour favoriser l'intégration ou la poursuite d'activités sociales et communautaires dans le but de freiner l'évolution de la maladie autant que possible.

Un grand merci à ces trois partenaires pour leurs présentations.

Alzheimer NE se réjouit de poursuivre le développement de collaborations à l'avenir.

La soirée se termine par une verrée.

*Procès-verbal rédigé par Véronique Favre, secrétaire générale.*

La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 2023

Gabriel Bader  
Président

Véronique Favre  
Secrétaire générale